

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 11054

présenté par

Mme Rousseau et les membres du groupe Écologiste - NUPES

-----

**ARTICLE 6****ANNEXE**

Après l'alinéa 30, insérer l'alinéa suivant :

« D'ici à 2027, les trajectoires proposées pour l'ensemble des branches comprennent l'hypothèse de la mise en place d'une garantie dignité qui portera les minimas sociaux (RSA, minimum vieillesse etc.) à 1060 € pour une personne seule. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Notre pays compte 10 millions de pauvres. Cette précarité rend le quotidien insupportable : 12 millions de personnes ont froid et 8 millions ont faim.

Le groupe Ecologiste souhaite que ce drame puisse être résolu d'ici à la fin du quinquennat et propose la création d'une garantie dignité.

Tel est l'objet du présent amendement.